Bimensuel édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles
N°146 – 9 juin 2005

Bruxelles en mouvements

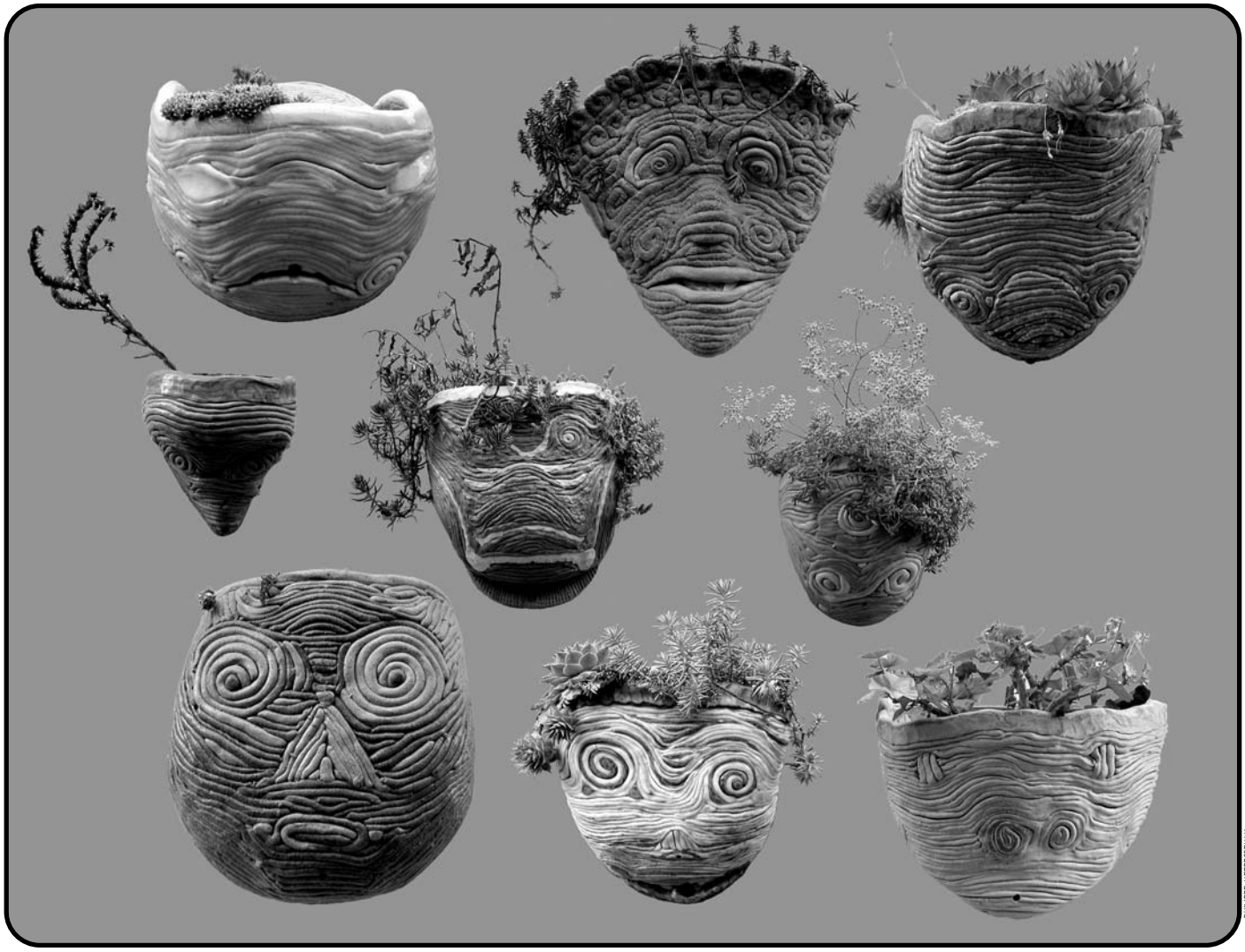

PHILIPPE MEERSSEMAN

Cinq printemps pour « Quartiers Verts »

Anderlecht, Uccle en passant par Jette et Ixelles, « Quartiers Verts » s'est propagé de-ci de-là, semant au vol les graines d'une nouvelle participation à l'environnement urbain. L'édition 2005-2006 se prépare. Présentation d'une campagne qui mobilise les habitants depuis quatre ans.

Suite en page 2 ☞

dans ce numéro

P.5 — Les habitants s'attachent à la place Morichar
P.6 — L'îlot Comines-Froissart et le quartier européen : un edelweiss au milieu des glaçons ?
P.9 — Flagey-Malibran : « Le Vide technique » fait le plein de collectifs
P.10 — Bruxelles-Ville voit la vie « Côté Soleil » La propreté sur la place publique
P.12 — Editorial Le Point Info Flagey est enfin sur les rails

@ Plus d'infos: www.ieb.be

Cinq printemps pour « Quartiers

En mai 2001, le premier appel à projets « *Quartiers Verts* » jetait sa première graine, quatre ans plus tard, nous ne pouvons que constater la réussite de cette initiative qui peu à peu s'enracine à Bruxelles.

Avec le soutien de l'IBGE et des représentants du Ministère de l'Environnement, plusieurs quartiers ont été généreusement fleuris et ce, du nord au sud de la capitale.

Mais « *Quartiers Verts* » ne se limite pas à enjoliver le pavé, c'est devenu petit à petit un projet citoyen, optimiste, généreux et créatif. Le pouvoir botanique est en place, en route pour de nouvelles semailles…

Fleurir un balcon ou un pas de porte, adopter un espace vert pour cultiver des coquelicots… il s'agit d'être inventif et de jouer la fantaisie sans démesure, les projets doivent rester à la portée de tous et à l'échelle d'une rue, d'un quartier.

Inter-Environnement Bruxelles vous accompagnera dans la formulation de vos idées, ainsi que dans les éventuelles démarches administratives ; la Région soutiendra financièrement la réalisation concrète des projets sélectionnés.

La sélection des projets est prévue pour le 15 octobre 2005, d'ici là n'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez besoin de conseils.

Pour rappel, voici les grandes lignes essentielles de l'action « *Quartiers Verts* ».

CAMILLE THIRY

Au-delà du simple projet d'embellissement, Quartiers Verts encourage aussi les échanges et la solidarité entre voisins.

De la participation créative

Au départ, le projet consiste essentiellement à embellir les quartiers en créant une dynamique avec les habitants autour d'un projet de plantation. Cette action, qui est également un instrument de réflexion sur les mécanismes du vivant, participe naturellement à un objectif d'éducation à l'environnement.

L'action de « *Quartiers Verts* » est simple, accessible à un large public et donne très vite un résultat remarquable. Les habitants d'une rue ou d'un quartier se mobilisent pour fleurir leur lieu de vie, construire un environnement de qualité. C'est sans doute ce qui fait le charme de cette action qui chaque année, rencontre de plus en plus la sympathie des Bruxellois. Mais

témoignage

« Quartiers Verts » et projets solidaires

L'aventure de « *Quartiers Verts* » a commencé pour la Ferme Nos Pilifs en 2003 lorsque deux anderlechtoises Sophie et Véronique sont venues nous rencontrer pour parler de leur projet respectif. Sous l'impulsion de la prime « *Quartiers Verts* » et d'un échevinat dynamique de leur commune, nous avons été rapidement conquis par l'originalité et par l'utilité de ces projets de verdurisation urbaine.

Les projets se sont multipliés depuis lors, et ce qui est le plus enthousiasmant c'est bien la diversité des projets qui sont avancés d'année en année et qui permettent ces échanges de bon voisinage de notre multi-culturalité bruxelloise.

Nous avons observé qu'en plus d'apporter de la végétation dans les ruelles et artères, c'est aussi le fait pour quelques habitants de proposer un projet qui puisse être le plus rassembleur possible. Au départ de l'idée de 2 ou 3 habitants c'est parfois de 20 à 150 habitants qui se réjouissent du succès de ces opérations !

Du moment de la plantation, parfois fastidieuse dans des sols de piètre qualité, aux saisons estivales où tout le monde s'entraide pour les arrosages, toutes ces actions collectives apportent la richesse des rencontres mutuelles et le bénéfice de la verdurisation d'un espace urbain.

Et la Ferme Nos Pilifs dans tout ça ? Un restaurant, une ferme d'anima-

Verts »

ISABELLE HOCHART

L'avenue des Sept-Bonniers à Uccle. Les habitants ont organisé une fête pour le lancement de leur projet.

si le geste semble futile, sa portée n'en est pas moins profonde.

En effet, pour améliorer la qualité de vie en ville, il suffit parfois d'un rien : quelques fleurs aux pieds des arbres et aux fenêtres, des plantes grimpantes le long des façades. C'est encore plus amusant lorsque les voisins, les commerçants et les associations locales du quartier participent à l'action.

La **participation** est d'ailleurs un des premiers critères de sélection, de plus il est important que l'action s'inscrive dans la **durée**. Votre projet aura plus de chances de réussir avec la collaboration de **partenaires locaux**, bien souvent la commune est heureuse d'offrir son soutien pour ce genre d'initiative. Le **volet nature** est bien sûr de mise, des plantes indigènes s'adaptent plus facilement et demandent souvent moins de soin, certaines espèces sont également des refuges recherchés par la petite faune des villes. Et puis jouez la carte de la fantaisie et de l'**originalité** et réveillez les esprits créatifs.

Un outil de cohésion sociale

Au fil des années, « *Quartiers Verts* » a permis de développer l'esprit d'initiative des habitants mais aussi de

MARIANNE MASSION

La Ferme Nos Pilifs, un partenaire privilégié pour votre projet « Quartiers Verts ».

tion, un atelier de manutention, mais surtout pour vos projets de verdurisation, une entreprise de jardin et une jardinerie ou une équipe de professionnels compétents sont disponibles pour vous apporter les informations techniques sur le choix et l'entretien de vos acquisitions.

Notre entreprise, bien implantée en région bruxelloise dans un site très accueillant aux promeneurs, permet d'offrir par ces activités de multiples emplois valorisant à des personnes déficientes mentales. Notre travail social, la gestion écologique de notre site nous a aidés à apprécier les objectifs des actions « *Quartiers Verts* ».

Question prix, nous ne sommes certainement pas plus cher qu'ailleurs. Nous offrons une ristourne pour les projets « *Quartiers Verts* » et un service de livraison optimal.

Question d'habitudes, venez donc nous rencontrer d'abord pour vous promener en famille. Vous verrez, qu'il y a parfois des balades et achats qui concilient le souhait d'acquérir des marchandises ou de l'information avec la participation à une action de solidarité sociale.

Si vous nous ne connaissez pas encore la Ferme Nos Pilifs asbl est située à Neder-Over-Heembeek juste derrière l'Hôpital Militaire, et pour tous les renseignements « *Quartiers Verts* » n'hésitez pas à appeler M. Guy Van Malleghem au 02/262 11 06.

Contact : la Ferme Nos Pilifs asbl, Trassersweg, 347, 1120 Bruxelles. www.pilifs.be

Cinq printemps pour « Quartiers Verts »

mettre en avant des valeurs aussi importantes que la convivialité, le partage et la solidarité.

En quatre années d'action, nous avons été agréablement surpris par l'esprit inventif des habitants qui ont déployé des stratagèmes ingénieux et créatifs pour faire vivre « *Quartiers Verts* » et adapter le projet en fonction du potentiel des lieux et des habitants.

Les expériences varient selon l'endroit. A Anderlecht par exemple, les habitants initiés par Monsieur Deprez se sont lancés dans la fabrication de vasques murales en céramique pour décorer les façades. Le résultat est surprenant.

A Uccle, le projet intitulé « *Chlorophylle ta rue* » invite les habitants de l'avenue des Sept-Bonniers à un banquet des voisins. C'est l'occasion d'investir l'espace public et de transformer la chaussée en cour de récréation le temps d'un dimanche : une table de ping-pong est installée, les enfants peuvent jouer sans danger et les ados ont sorti leurs instruments de musique pour un concert improvisé, auquel se joignent les voisins musiciens. « *C'est un projet à petite échelle*, confie Benoît Dedecker, *priorité à la convivialité, cette journée est réservée uniquement à l'installation de jardinières murales parce que nous devons tenir compte des travaux prévus pour le réaménagement de la rue, les robiniers faux acacias sont mal en point et il faut songer à les remplacer. Nous travaillons en concertation avec le Service des espaces verts de la commune ; à propos ils doivent passer aujourd'hui pour le ramassage des déchets verts, il faudra leur offrir le verre de l'amitié…* »

Ixelles joue « *Quartiers Verts* » en toute saison, au printemps pour l'action « *Fleur Thé* » et « *Sapin d'épices* » en hiver, des arbres sont « *adoptés* » par des personnes ou des familles qui veillent à leur bonne santé et leur entretien.

CAMILLE THIRY

A Molenbeek, l'action a servi de support pour un projet de réinsertion de jeunes mineurs et a contribué à faire baisser la tension existante dans le quartier.

Dans de nombreux cas, l'action permet de créer des contacts entre les habitants de différentes communes. En effet, pour mettre toutes les chances de réussite de leur côté, les candidats n'hésitent pas à s'inspirer de l'expérience des habitants des autres communes ; inévitablement, c'est l'occasion d'un échange et d'un partage de connaissances.

ISABELLE HOCHART ET FRANÇOIS DEWEZ

Côtés pratiques

Un jury, composé de représentants de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, du cabinet du Ministre de l'Environnement et d'Inter-Environnement Bruxelles, sélectionnera les projets, en fonction de leurs qualités et des budgets nécessaires.

Les montants accordés varient selon l'ampleur de l'action, en 2004 les budgets accordés se situaient entre 640 € et 4000 € par projet.

Vous pouvez également élargir vos possibilités d'action en trouvant d'autres sources de sponsoring, via par exemple des entreprises établies dans votre quartier.

Présentation de votre projet

Pour présenter votre projet, il suffit de remplir le formulaire de candidature que vous trouverez dan la brochure « *Quartiers Verts* », en tenant compte bien sûr des principaux critères de sélection mais aussi de vos propres capacités et connaissances. Il n'est pas nécessaire de se lancer dans des cultures compliquées. La brochure de présentation vous guidera dans le choix des plantes et donne quelques conseils pratiques et adresses précieuses pour vous faciliter la tâche.

Isabelle Hochart

La brochure « Quartiers Verts » est disponible sur demande par téléphone au 02/223 01 01 ou par courriel à l'adresse info@ieb.be.

Date limite de remise du projet : 15 octobre 2005.

Les habitants s'attachent à la place Morichar

Fin 2004, des habitants ont remis en question la démolition des colonnades de la place Morichar. Aujourd'hui, ils ont constitué un groupe de réflexion pour examiner l'élaboration du nouvel avant-projet.

BENOÎT VANHERENTHALS

À l'occasion de l'introduction en 2004, par l'administration communale de Saint-Gilles, d'un permis d'urbanisme pour la démolition de la colonnade de la place Morichar, un certain nombre de riverains et d'associations se sont réunis en groupe de réflexion. Lors de la concertation publique en septembre 2004, notre groupe s'est exprimé pour contester une intervention ponctuelle qui ne soit pas inscrite dans un projet de rénovation sur l'ensemble d'un espace public significatif dans la structure urbaine très dense de la commune.

Le projet de démolition a été retiré et le pouvoir communal a pris la décision de nommer un auteur de projet pour une étude globale. Notre groupe a continué à se réunir afin de rédiger une première analyse de la situation existante et un certain nombre de réflexions a été transmis au collège :

• La place Morichar est un espace public contradictoire, elle est fréquentée avec succès (y compris tard dans la soirée) par une population qui, en majorité, ne l'habite pas.

• La répartition de la place en trois plateaux permet des activités variées qui ne pourraient se développer sur un terrain en pente continue.

• Le délabrement actuel ainsi qu'un certain déficit de gestion de cet espace public utilisé de manière intensive ne favorisent ni le respect des infrastructures et des aménagements actuels, ni l'occupation des lieux par des activités plus calmes.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de modifier de manière radicale les aménagements de la place Morichar pour en améliorer la fréquentation et la convivialité. Il s'agit plutôt de les adapter et d'inscrire le tout, y compris la décision concernant la colonnade, dans une gestion à long terme de l'espace public.

Au début de l'année, l'administration communale a attribué le marché de l'étude à l'atelier d'architecture Georges Pirson et a décidé de constituer un comité d'accompagnement ouvert à toutes les composantes politiques représentées à Saint-Gilles. Mais pas aux riverains et usagers de la place.

Cependant, à la demande de la commune, nous avons été contactés par l'auteur de projet pour une première entrevue de 2 heures afin d'avoir l'occasion d'exprimer notre point de vue sur la perception que nous avons de l'espace public.

Nous avons rencontré MM. Georges Pirson (architecte) et Pierre Vanderstraeten (urbaniste). Notre appréciation a été essentiellement celle de riverains. Pour permettre à l'auteur de projet de rentrer en contact avec le public des usagers, nous lui avons proposé une présence, le 4 juin, lors de la fête organisée sur la place par l'association Itinéraires qui occupe l'ancienne école avec une salle d'escalade.

À la suite de cette initiative, nous avons l'intention d'établir un programme régulier de rencontres avec le bureau d'étude afin de nous donner l'opportunité de suivre et de participer à une étude d'avant-projet qui a débuté le 4 avril et doit être remis dans 6 mois, le 4 octobre 2005.

Notre groupe de réflexion est composé par des habitants de la place et des rues avoisinantes, par l'association des Amis de la Place Morichar asbl qui réunit des commerçants et des riverains et par l'association Itinéraires AMO qui accompagne au niveau social et éducatif des jeunes en difficulté.

Pour les **habitants et riverains :**
Marco Schmitt, place Morichar, 3, 0497/122 770.
Pour **Itinéraires (AMO)** :
Yves Kayaert, place Morichar, 56 , 02/538 48 57.
Pour les **Amis de la Place Morichar** :
Eric Picard, place Morichar, 54, 02/538 76 79.

L'îlot Comines-Froissart et le quartier euro

FRANÇOIS DEWEZ

Le carrefour des rues Belliard et de la chaussée d'Etterbeek, face au parc Léopold avec un no man's land pour seul décor.

Après 25 ans de friche urbaine, un projet appréciable devrait occuper l'îlot Comines-Froissart. Le promoteur Robelco et son architecte Pierre Blondel présenteront leur projet en comité de concertation à l'automne 2005. Une occasion à ne pas manquer de voir un projet de qualité.

La saga et les années friches

Au milieu des années 80, le quartier qui s'étend de la rue Belliard à la rue de la Loi et de la rue Froissart à la chaussée d'Etterbeek est l'objet d'une vaste restructuration. C'est qu'il s'agit de réaliser sur cet espace trois choses : construire le bâtiment du Conseil des Ministres qui sera baptisé Juste Lipse, mettre la circulation de la rue Belliard en tunnel et créer un bassin d'orage

L'avis du GAQ

Le comité de quartier GAQ (Groupe d'Animation du Quartier Européen de la Ville de Bruxelles) suit cette saga depuis les années 80. Plusieurs manifestations du type happening ont d'ailleurs été organisées à cet endroit, la dernière étant une pose de première pierre symbolique de la construction de logement sur ce terrain… il y a plusieurs années. Dans cette perspective, ce comité a accepté avec enthousiasme la proposition de Robelco et de Pierre Blondel de présenter le projet à ses membres. Après avoir jugé sur plan, le GAQ est assez enthousiaste pour ce projet et le soutiendra, même si quelques dérogations sont nécessaires. Il serait souhaitable que les « *dérogations* » aillent plutôt vers une bonne restructuration du quartier que vers une surdensification de bureau. Rappelons que l'étude assez visionnaire d'ARIES, réalisée en 2003

péen : un edelweiss au milieu des glaçons ?

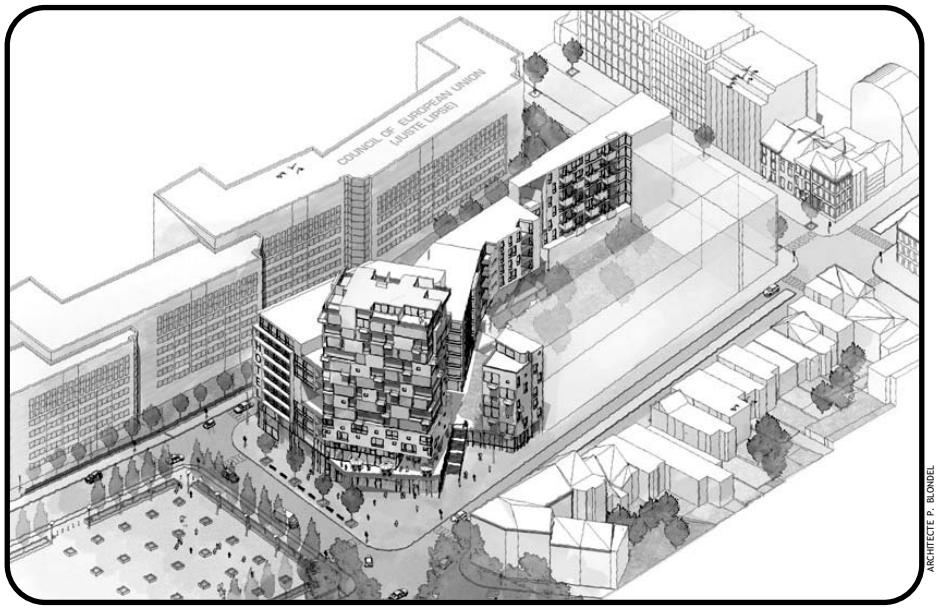

Le même endroit selon le projet de l'architecte Blondel : une manière réfléchie de s'implanter en ville.

lié au Maalbeek qui avait la malencontreuse habitude d'inonder régulièrement sa vallée. Pour cela, on va effacer de la carte les rues Juste-Lipse, de Comines et de la Verveine.

Le tracé de la chaussée d'Etterbeek sera modifié et une nouvelle voirie, qui reprendra le nom de Juste Lipse, la reliera à la rue Froissart, entre le mastodonte prévu et la zone qui nous intéresse aujourd'hui. « *Architecture arrogante et formidable chaos* » comme le qualifiait Schuiten. Des tas de promesses entourent ces aménagements, notamment la promesse de reconstruire du logement sur la parcelle concernée. Le pouvoir expropriant est le Ministère des Travaux Publics, les propriétaires de la parcelle aujourd'hui concernée sont la Régie des Bâtiments et le Fonds des routes, mais l'accord de coopération de mars 1990 transfère à la toute jeune Région bruxelloise le bénéfice de la vente des terrains et l'obligation de respecter la convention de 1987 : la parcelle est destinée au logement et à l'hôtel. Elle se situe en zone de forte mixité au PRAS et fera l'objet d'un PPAS (n° 117) en octobre 1992 qui prévoit 5 000 m² en hôtel et 11 000 m² en logement.

Aujourd'hui, l'îlot Comines-Froissart est un vaste terrain vague flanqué d'une dernière maison esseulée. Un paysage lunaire pour un lieu emblématique. L'îlot se trouve en bordure du quartier européen, face au parc Léopold, dans la perspective de l'un des principaux axes de sortie de la ville : la rue Belliard.

En 2003, la Région se décide enfin à le mettre en vente publique en 2003, avec un cahier des charges précis.

L'îlot est divisé en 2 parcelles et l'achat s'accompagne de 3 conditions :
- la réalisation du PPAS de 1980,
- la réalisation d'un concours d'architecture,
- l'introduction d'une demande de permis dans l'année qui suit l'achat du terrain.

Le promoteur Robelco se porte acquéreur de la parcelle bordant la place Jean Rey et la rue Juste Lipse. Il organise un concours d'architecture et choisit l'architecte bruxellois Pierre Blondel pour la qualité architecturale et la réflexion sur la relation entre son projet et le quartier.

Mise en contexte

Une analyse préalable du quartier européen fonde sa réflexion. La pression immobilière pousse à l'occupation extrême des îlots par des bâtiments de bureaux gonflés à bloc et fermés de façades lisses et réfléchissantes. Leur opacité contrariant la transparence de la fonction publique. Les gabarits constants des bâtiments monolithiques effacent le relief accidenté du quartier. En terme d'espace public, la maille serrée des îlots est clairsemée de grands vides qui invitent plus à la vitesse qu'à la contemplation : places démesurées, ronds-points ou chancres.

L'îlot présente d'importantes contraintes sur le plan technique et réglementaire. Le terrain est en forte déclivité et son sous-sol est truffé d'infrastructures : tunnel Belliard, Maelbeek et bassin d'orage. Le PPAS impose notamment les affectations et le parcellaire.

Suite en page 8 ☞

à la demande de Messieurs Verhofstadt et de Donnea, prônait la requalification de la chaussée d'Etterbeek comme axe structurant du quartier. Ceci pourrait en être un élément majeur.

Le seul regret du GAQ est que le projet ne porte pas la dimension du développement durable. L'occasion est pourtant belle de faire à Bruxelles un exemple de construction écologique.

Le PPAS de 1980, en bref

Affectations
- Hôtel : 12 000 m² (environ 300 chambres)
- Commerces au rez-de-chaussée : 3 000 m²
- Logement : 5 000 m² (environ 50 logements)

Gabarits
- 6 étages + toiture dans le haut de l'îlot
- 7 étages + toiture dans le bas, côté place Jean Rey

Le 6 décembre 2001, les associations riveraines du quartier européen posaient déjà une première pierre symbolique des logements prévus par la loi.

Le bas de la rue Belliard, le bout du tunnel ?

Avec de telles contraintes, la forme du bâtiment est prédestinée. Un monolithe rectangulaire, dont les niveaux de corniches sont constants et les façades ennuyantes. Bruxelles est coutumière de cette anti-architecture. Ici pourtant, c'est différent. L'architecte transforme les contraintes en un projet habile et remarquable.

En terme d'affectations, les prescriptions du PPAS sont respectées et affinées. La fonction hôtelière se répartit en 130 chambres et suites, et une cinquantaine d'appartements meublés avec services. Cette dernière affectation permettra d'adapter le cas échéant l'utilisation du bâtiment en fonction de l'évolution de la demande de logements dans le quartier. Les commerces bordent un passage public en intérieur d'îlot. Ils sont destinés à la clientèle hôtelière et aux habitants du quartier, ce qui permettra de tisser des relations entre les différents usagers d'un même quartier.

En terme de volumétrie, l'architecte Pierre Blondel évite l'écueil du bloc sans âme. Il taille son projet à la mesure des fonctions qu'il abrite et des vis-à-vis qui l'entourent. Le bâtiment s'amincit, s'interrompt pour s'épanouir ensuite avec une différence de niveau, puis s'élance en hauteur quand l'espace public l'y incite. L'articulation principale du projet s'implante sur le carrefour des rues Belliard et de la chaussée d'Etterbeek. Le bâtiment se dresse pour animer la perspective de la rue Belliard. Le coin de l'îlot est brisé pour répondre à l'entrée du parc Léopold et reprendre l'alignement de l'ancien tracé de la chaussée d'Etterbeek qui suit la vallée du Maelbeek. Les logements meublés avec services occuperont cette partie pour profiter de la vue dégagée et de l'orientation.

La partie n'est pas gagnée

Il y a fort à parier que sur le plan des sensations, il sera plus engageant de longer cet immeuble que celui du Juste Lipse ! Un bâtiment qui peut s'exprimer donne de la vie à l'espace public. Au-delà des questions juridiques, techniques et financières, la responsabilité du promoteur et de son architecte réside dans l'acte qu'ils posent dans le paysage public. Dans ce cas-ci, ils assument cette responsabilité. Un tel projet prête toutefois le flanc aux assauts de la réglementation. L'enquête publique devrait se dérouler à l'automne 2005. Pour ceux qui rêvent de voir enfin éclore des projets de qualité à Bruxelles, ce sera l'occasion de manifester leur soutien.

Jacqueline Gilissen et François Dewez

pollution de l'air

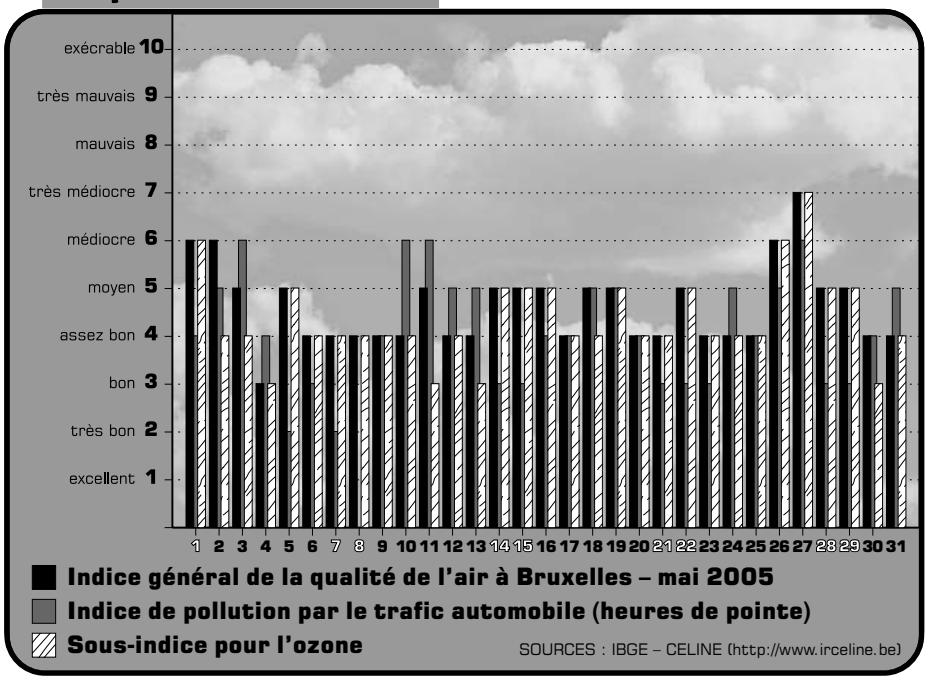

Quel air avons-nous respiré à Bruxelles en mai 2005? Chaque mois, d'après les données du laboratoire de l'IBGE, nous publions un relevé de la qualité de l'air à Bruxelles.

Flagey-Malibran : « Le Vide technique » fait le plein de collectifs

Différents groupements d'habitants ont créé l'asbl « Le Vide technique » pour assurer un meilleur soutien juridique et technique à leurs projets.

PHILIPPE MEERSSEMAN

Bruxelles en mouvement, c'est aussi ses quartiers et ses habitants en mouvement. Et tous les observateurs de cette ville auront remarqué que nos quartiers — autour de Flagey, Malibran — ne sont pas en reste en la matière. Il est vrai que bon an mal an, il se passe toujours quelque chose de ce côté là. Si ce n'est pas un appel à idées pour le réaménagement de la place Flagey (dont le projet comporte le fameux vide technique), c'est un grand banquet dans une rue, une fête dans l'autre, un bassin d'orage contesté, une assemblée de voisins qui soutient la démarche de grévistes de la faim, un contrat de quartier accompagné, alimenté ou même chahuté, une lettre envoyée au ministre, un projet qui s'élabore autour du patrimoine, etc.

Mais qu'est-ce qui fait bouger ces gens ? Et si c'était tout simplement le désir « *naturel* » et sans crainte de participer à la vie d'une ville toujours en devenir et cosmopolite, la manifestation de l'intérêt pour la question de ce que veut dire vivre ensemble dans un contexte toujours changeant, bref, le fait d'assumer ce droit de créer un cadre de vie ou chacun puisse trouver sa place.

C'est pourquoi les collectifs qui ont émergé de ce lieu et qui signent ce « *papier* » sont aussi différents, avec des identités propres liées à des questions et des contextes différents. Ils se veulent aussi autonomes mais complémentaires, en dialogue constant. Ils semblent se méfier des structures trop rigides. C'est pourquoi ils souhaitent garder leur souplesse de collectifs émergents plutôt que d'adopter des structures institutionnelles, même si elles devaient être sous forme d'asbl.

Si ces collectifs viennent de créer une association, « *Le Vide Technique asbl* », c'est pour préserver cela. Car cette association qui n'aura pas de fonction fédérative et qui ne sera surtout pas le porte-parole des collectifs, ne videra pas de leur contenu l'action de ceux qui l'ont fait naître. Son seul objectif est d'expérimenter l'apport d'un soutien juridique et technique aux projets des collectifs (présents et à venir) qui nécessiteront des finances voire de l'emploi. On ne peut donc en parler qu'en creux. Et si on vous demande « *Mais pourquoi donc Vide technique ?* » vous répondrez « *Oh, c'est une vieille histoire ixelloise qui commence par "Il était une fois un bassin d'eau : rage et des espoirs…"* »

Pour soutenir la création de cette asbl, les collectifs signataires ont invité voisins et amis à une fête de lancement qui a eu lieu le samedi 4 juin.

Comité Brasserie
Comité Cité
Comité Flagey
moving city
Parcours citoyen Ixelles

Bruxelles-Ville voit la vie « Côté Soleil »

EMILIE MARQUE

Une tomate qui a du goût, une maquée des Ardennes qui flaire bon le lait des campagnes, un pâté comme celui que préparait grand-maman, de quoi faire chavirer nos palais mais parfois brusquer nos portefeuilles. La qualité des produits biologiques, fermiers et du terroir ne fait aucun doute, certes, mais ils ne sont pas abordables pour tous.

Le défi de la Ville de Bruxelles est de soutenir un projet à finalité sociale pour rendre ces bons produits plus connus et aussi plus accessibles financièrement. La recette miracle : la création de la coopérative « *Côté Soleil* » regroupant plusieurs producteurs du Pajottenland (Flandre), de Coprosain (Hainaut) et de Mandala (Italie) qui a pour avantage de créer une filière de distribution producteur-consommateur plus courte et donc de faire baisser le coût des produits. Cette coopérative permettra aux petits agriculteurs d'écouler plus facilement leur production en ayant une alternative aux marchés qui faute de temps, sont difficiles à multiplier pour eux.

Outre la baisse du prix de ces produits, une finalité sociale se cache derrière chaque courgette, poireau ou morceau de fromage ! En effet, parallèlement à la création de la coopérative, le projet vise la formation de jeunes demandeurs d'emploi bruxellois à l'agriculture biologique et à la gestion commerciale. Avec ces ingrédients : une coopérative pour fournir les produits et des vendeurs spécialisés, nous attendons l'ouverture prochaine (septembre 2005) d'un magasin au numéro 95 de la rue Van Artevelde pour relever le tout ! A terme, la ville souhaite ouvrir plusieurs magasins dans ce quartier central afin d'en faire un pôle alimentaire de qualité. Selon l'échevin de l'environnement et du commerce, Monsieur Decloux, « *c'est aussi une manière de lutter contre les commerces indésirables, en tablant sur des projets durables* ».

Consommer moins pour consommer mieux, consommer mieux pour consommer bon et au final faire un acte citoyen sera peut-être un choix que chacun pourra poser sans distinction de budget ?

Emilie Marque

Pour plus d'information : 02/2794810 ou cabinet.ph.decloux@brucity.be

Soirée-débat d'Inter-Environnement Bruxelles

La propreté sur la place publique

ALMOS MIHALY

Les habitants considèrent la propreté d'une ville comme étant un des premiers critères contribuant à la qualité de vie. Les dépôts clandestins, les déjections canines, les poubelles publiques qui débordent,… sont le lot de tous les Bruxellois. Comment combattre ce fléau ? Quelles sont les mesures prises pour améliorer la propreté en Région bruxelloise ?

Pour en débattre, Inter-Environnement Bruxelles et le BRAL vous invitent à une soirée-débat en présence de Monsieur Emir Kir, Secrétaire d'Etat chargé de la Propreté Publique. Celui-ci présentera le plan propreté Région-Communes approuvé par le Gouvernement et - répondra aux questions préparées par les membres de la Plateforme « *Haro sur les déchets* ».

Cette soirée-débat se déroulera le **lundi 20 juin à 19h30** au **Centre communautaire flamand De Markten**, Vieux Marché aux Grains, 5 à 1000 Bruxelles.

Pour tout renseignement et inscriptions : Catherine Maréchal, 02/2230101, catherine.marechal@ieb.be ou www.ieb.be

visites guidées

Arau
• Bruxelles 1930 — Art Déco. Le 18 juin à 10h.
• L'Europe à Bruxelles. Le 19 juin à 14h.
• Bruxelles 1900 — Art Nouveau. Le 25 juin à 10h.
Infos : 02/219 33 45 ou www.arau.org

Arkadia.be
• Une maison méconnue de Victor Horta. Le 19 juin à 10h.
Infos : 02/537 67 77 ou www.asbl-arkadia.be

La Fonderie
• Démocratie : une longue histoire déjà. Le 17 juin à 20h30.
• Le port et les canaux bruxellois. Les 19 et 26 juin à 14h.
• L'écluse de Zemst. Le 21 juin à 9h.
• Les moussaillons lèvent l'ancre. Le 21 juin à 14h.
• Un port en pleine expansion. Le 23 juin à 14h.
• Le quartier Sainte-Catherine. Le 24 juin à 20h30.
• Les bières bruxelloises, de la Gueuze à la Pils. Le 25 juin à 14h.
• Le chocolat, l'or noir des Bruxellois. Le 25 juin à 14h.
• Le site de Tour & Taxis, patrimoine mondial. Le 25 juin à 14h.
• Cureghem, mosaïque industielle. Le 25 juin à 14h.
• Molenbeek à toute vapeur. Le 26 juin à 14h.
Infos : 02/410 99 50 ou www.lafonderie.be

Le Bus bavard
• Toutes les musiques qu'on aime à Bruxelles. Le 18 juin à 16h30.
• Postures et impostures. Le 19 juin à 14h30.
• Quand les estaminets racontent Bruxelles. Le 24 juin à 20h.
• Légendes, flauwskes et carabistouilles… Le 26 juin à 14h30.
Infos : 02/673 18 35 ou www.busbavard.be

Laeken découverte
• Le cimetière de Laeken et ses deux églises. Le 19 juin à 14h15.
• A l'occasion du solstice d'été : phénomène lumineux unique en son genre au cimetière de Laeken. Le 19 juin à 10h et à 11h15.
• Le plateau du Heysel, de la Cité modèle à l'Atomium. Le 26 juin.
Infos : 0479/39 77 15 ou laekendecouverte@coditel.net

Libraire Quartiers Latins
Balade néo-classiques à Bruxelles : l'apogée du néo-classicisme durant la période autrichienne. Le 18 juin à 14h. Infos : 02/227 34 00.

Fondation Albert Marinus
• La promenade du bourgeois gentilhomme. Les 22 et 26 juin à 14h30. Infos : 02/762 62 14.

Les Amis de l'Unesco
• La cité-jardin de la Roue à Anderlecht. Le 23 juin. A 11h. Infos : 02/648 80 06.

Pro Velo
• Bruxelles, cité et jardins. Le 18 juin.
• Tervueren, la colonie verte de Léopold II. Le 18 juin.
• Watermael-Boitsfort et ses cités-jardins. Le 19 juin.
• Art Nouveau : zoom sur Paul Hamesse. Le 25 juin.
• Uccle, Linkebeek et Beersel. Le 26 juin.
• L'architecture à Bruxelles vue par Olivier Bastin. Le 26 juin.
A 14h. Infos : 02/502 73 55 ou www.provelo.org

promenades nature

Le potager du Houtweg
Le 18 juin à 14h. Infos : Cebe, 02/460 38 54.

Le Vogelzang
La Chouette chevêche chez elle. Le 25 juin à 19h30. Infos : CCN Voglezang, 02/640 19 24.

Le jardin des plantes condimentaires
Le 25 juin à 14h. Infos : Cebe, 02/242 82 94.

Le parc Tournay-Solvay
La vie en milieu aquatique : l'étang. Le 26 juin à 10h. Infos : Tournesol, 02/675 37 30.

Le parc Félix Hap
Refuge naturel modèle. Le 26 juin à 10h30. Infos : Natagora, 02/245 55 00.

vélo

Formation Vélo Trafic
Apprenez les règles et les réflexes pour circuler en sécurité. Le 18 juin de 14 à 17h30, au Parc du Cinquantenaire (métro Mérode). Infos : Gracq, 02/502 61 30.

Balade cycliste
Dans le cadre de *« Evere en fête »*. Le 18 juin, départ à 14h30 de la maison communale. Infos : Gracq, 0498/20 47 21.

Découvrir les Refuges naturels à vélo
A la découverte des jardins *« nature admise »* de Bruxelles. Balade de 10 km à vélo organisée par Natagora et Pro Velo. Le 19 juin à 10h et à 14h. Inscription indispensable auprès de Pro Velo, 02/502 73 55 ou velotourisme@provelo.org

Dynamobile
Du 15 au 24 juillet, Dynamobile fête ses 10 ans en Belgique, aux Pays-Bas et en France. Après un départ médiatisé de Bruxelles, Dynamobile projette de se diriger vers Lierre, Kalmthout, Middelburg, Bruges, Roulers, Ypres, Comines, Lille, Tournai, Soignies et Bruxelles. Infos : 02/705 79 07 ou info@dynamobile.net

SERGE BRISON/RÉSEAU ART NOUVEAU NETWORK

expo

L'Art Nouveau au quotidien
L'exposition présente la culture matérielle de l'Art Nouveau au travers d'une centaine de documents graphiques et d'objets utilitaires à tous usages et sur tous supports — affiches, argenterie, céramique, boîtes émaillées, papiers peints, billets de banque, etc.
De plus, grâce à la collaboration du Réseau Art Nouveau Network, une exposition d'une série de photographies de Serge Brison pose un regard contemporain sur l'Art Nouveau.
Jusqu'au 17 juillet, au Centre d'Art de Rouge-Cloître, rue de Rouge-Cloître, 4 à 1160 Bruxelles. Infos : 02/660 55 97 ou http://users.skynet.be/rouge-cloitre.ca/

appel à projets

En route… pour une école en développement durable
A la recherche d'une idée originale et vivante pour contribuer, à l'école, à l'amélioration de l'environnement et pour changer les comportements? En répondant à cet appel, l'école recevra un suivi personnalisé et des conseils pratiques, et selon le projet, outils pédagogiques, matériel concret, animations gratuites, formation pour les enseignants et soutien financier. Des projets *« clés sur porte »* sont proposés aux enseignants qui souhaitent être guidés de A à Z. Prochaines dates de rentrée des dossiers de candidatures : 16 juin ou 18 octobre 2005. Infos : Réseau Idée (02/286 95 70 ou 72) ou www.reseau-idee.be/bruxelles

conférences

Ego-jardin ou Eco-jardin
Par A. Verlaet. Le 16 juin à 20h, à l'Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert, avenue Hymans, 2. Infos : 02/761 27 36.

offre d'emploi

Chargé(e) de missions éducatives
Green Belgium offre un poste de chargé de missions éducatives (m/f) en Régions wallonne et/ou bruxelloise, emploi à temps plein ou à temps partiel (à discuter), disponible rapidement. Le/la candidat(e) sera une personne dynamique et enthousiaste. Elle manifestera un intérêt pour l'environnement et le développement durable et détiendra un diplôme supérieur ou universitaire dans les domaines de l'éducation, de l'animation socioculturelle ou de l'environnement.
Infos et envoi du CV à Green Belgium – Luc Michiels, rue Royale, 171/3, 1210 Bruxelles, l.michiels@greenbelgium.org

Appel aux associations membres

Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques ? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.

édito

Le Point Info Flagey est enfin sur les rails

L'information est devenue vitale dans le quartier Flagey. Le refus du permis demandé pour le réaménagement de la place Flagey en 2003 avait suscité des réactions mitigées dans le quartier. Dans la foulée des retards qu'avaient engendrés les problèmes rencontrés par le chantier du bassin d'orage, refuser le permis pour la surface revenait, pour une grande part des riverains, à retarder encore son réaménagement. Ce contretemps grossissait les rangs des habitants et usagers mécontents qui se voyaient privés de leur place jusqu'au printemps 2008, alors qu'elle leur était initialement promise pour mars 2004 ! Cela méritait bien quelques explications…

Entre-temps, l'Appel à Idées avait démontré que la créativité et la participation dans le réaménagement des espaces publics étaient possibles et que la recherche de qualité ne prolongerait pas la durée du chantier Flagey.

Le nouveau Gouvernement a pris acte de ces revendications et les a prises en compte en inaugurant, ce 20 mai, le Point Info Flagey.

Un centre d'information a donc été installé, dans un tram, sur la place Flagey face à l'école de la Cambre. Inter-Environnement Bruxelles y assure une permanence pour informer les visiteurs sur l'historique et l'avenir du chantier. Les Bruxellois pourront désormais mieux situer la place Flagey dans les perspectives régionales, touchant à la mobilité, l'environnement et l'implication des riverains dans l'amélioration de leur cadre de vie. Par ailleurs, les candidats actuellement en course pour le réaménagement de la surface y sont présentés.

Les visiteurs, déjà très nombreux, participeront au réaménagement de surface via ce Point Info qui assure la communication entre usagers et auteurs de projet.

Inter-Environnement Bruxelles mène cette expérience pilote jusque 2008. Elle pourra être reproduite pour le réaménagement des grandes places publiques d'échelle régionale.

Jacqueline Gilissen
Présidente

agenda

expo

Grands formats et petits ensembles

Patrick Wouters expose ses photos, en grand format ou en assemblages de deux ou quatre photos par cadre ; elles sont comme des associations d'idées qui viendraient à un rêveur éveillé.
Jusqu'au 30 juin au café du centre communautaire Nekkersdal, boulevard Bockstael, 107, 1020 Bruxelles.
Infos : 02/503 13 16.

Bruxelles en mouvements

Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl.Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme d'Éducation Permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française. Membre de l'ARSC.
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles. Tél. : 02/2230101. Fax: 02/2231296. E-mail : info@ieb.be
Editeur responsable : Jacqueline Gilissen, rue des Patriotes, 3, 1000 Bruxelles.

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
1000 BRUXELLES
1/148
BUREAU DE DÉPÔT
BRUXELLES X
P 302402

Rédacteur en chef : Almos Mihaly, avec la collaboration de Raymond Boudru, Anne Delfairière, Gauthier Delpy, François Dewez, Sarah Duray, Sébastien François, Isabelle Hochart, Philippe Meersseman, Philippe Mertens, Emilie Marque, Marianne Massion, Catherine Maréchal, Dalila Riffi, Anne-France Rihoux, Camille Thiry et Roland Vande Poel.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22 €.
34 € avec facture. Etranger : 32 €. Abonnement de soutien : 52 €.
Mensuellement par domiciliation : 1,75 €. Prix au numéro : 1,25 € (inclut les frais de port).
Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.